

GRADIGNAN

« Nous ne voulons pas fléchir sur l'ambition de loger nos citoyens »

Recueilli par Emilie Lopes, gironde@sudouest.fr



Michel Labardin dans son bureau, à la mairie de Gradignan. - E. L.

La Ville et la Banque des territoires ont signé une convention de partenariat dans le cadre de l'opération d'aménagement Cœur(s) de ville. Le maire Michel Labardin en explique les enjeux

Vous venez de signer une convention avec la Banque des territoires pour acter un partenariat sur l'aménagement urbain de Gradignan de 2024 à 2029, notamment sur les 30 hectares de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Cœur(s) de ville. Quel est l'enjeu de cette convention ?

La convention a été signée pour coopérer sur l'aménagement du territoire de la ville et plus particulièrement la ZAC, qui va permettre de réaliser des nouveaux secteurs d'habitat et la reconstruction d'équipements publics. Nous allons réaliser une transformation très profonde du centre-ville qui vise à ramener de l'habitat là où il y en a peu aujourd'hui, près de tous les services commerciaux et physiques. Nous souhaitons renouveler le patrimoine communal pour qu'il soit conforme aux attentes des nouvelles populations et qu'il dessine le cœur de ville du siècle. Dans ce cadre-là, nous devons reconstruire deux écoles, une qui est en cours de construction au centre-ville, et une deuxième dans le sud de la commune.

Après avoir fait l'hypothèse d'une construction nouvelle sur un terrain vierge, nous nous sommes rapatriés sur une transformation des bâtiments du centre de loisirs de Gradignan, qui appartient à la Caisse des dépôts et consignations, dont fait partie la Banque des territoires. Et au final, nous avons décidé de rénover avec une haute performance énergétique les bâtiments du centre de loisirs, les agrandir afin de mutualiser les fonctions de l'école et du centre de loisirs.

« Ce partenariat va nous aider en matière d'ingénierie, de conseils, de financement d'études »

Concrètement, comment ce partenariat va-t-il s'organiser ?

Ce partenariat nous permet de collaborer avec un opérateur dont l'ADN est l'aménagement du territoire et son financement. Il va venir nous appuyer en matière d'ingénierie, de conseils, de financement d'études et, le moment venu, il nous apportera des offres de financement de longue durée. C'est une opération qui va coûter aux alentours de 12 millions d'euros. La Banque des territoires a pour particularité d'accompagner les collectivités au service de l'investissement productif, c'est-à-dire celui qui aménage le territoire, celui qui apporte du logement à nos concitoyens. Notre projet prévoit 950 logements. Nous faisons le choix de nous tourner vers l'avenir et de ne pas fléchir sur l'ambition de loger nos citoyens, d'assurer la transition énergétique de l'ensemble du bâti municipal et de faire un cœur de ville qui soit à même de répondre aux enjeux environnementaux.

En quoi cette convention est importante pour votre ville ?

Toutes les collectivités ont des besoins, mais c'est une reconnaissance, de la part de cet opérateur public, de l'ambition d'un projet calé sur les attentes sociétales. Tous ces projets correspondent à la stratégie qui va nous occuper pendant au moins quinze ans. La convention est faite pour sécuriser nos échéances et pour travailler avec des gens qui sont des professionnels de l'aménagement du territoire et du financement des collectivités locales. C'est un signal important de confiance qu'ils nous envoient.